



Le régime juridique d'un label musical

Actualité législative publié le 30/01/2025, vu 138 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

Le fonctionnement d'un label musical est un enchevêtrement de considérations juridiques, économiques et artistiques.

Introduction

Le secteur de l'industrie musicale est un univers complexe et en constante évolution. Les labels musicaux y occupent une place essentielle en tant qu'acteurs de la production, de la distribution et de la promotion des œuvres musicales. Ce rôle crucial s'accompagne de diverses considérations juridiques que tout créateur, artiste ou professionnel de l'industrie doit comprendre. Cet article se propose de détailler le fonctionnement juridique d'un label musical en abordant ses différentes dimensions : structure, responsabilités, contrats, droits d'auteur, obligations fiscales et régulations spécifiques.

I. Définition et Structure d'un Label Musical

Un **label musical** est une entité qui produit, distribue et gère les œuvres musicales d'artistes sous contrat. Il est souvent une société ou une organisation à but lucratif. Les labels peuvent être de tailles variées, allant des indépendants (labels "indés") aux multinationales (comme Universal Music ou Sony Music). Selon leur taille, leur champ d'activité et leurs moyens financiers, ces entités ont des structures et des modes de fonctionnement différents.

A. Les Différents Types de Labels

1. **Major Labels** : Ce sont les grandes entreprises de l'industrie musicale, disposant de ressources considérables pour promouvoir, distribuer et commercialiser des albums à grande échelle. Les contrats sont souvent standardisés et incluent une gestion complète de la carrière de l'artiste.
2. **Indie Labels (Labels Indépendants)** : Moins structurés et avec un budget souvent plus réduit, ces labels visent un public de niche et sont généralement plus flexibles en termes de création artistique. Ils offrent une plus grande liberté créative aux artistes mais peuvent avoir des moyens de promotion plus limités.
- 3.

Labels spécialisés : Certains labels se concentrent sur des genres musicaux particuliers (rap, jazz, musique électronique, etc.), ce qui leur permet de se distinguer sur un marché très segmenté.

B. Structure Juridique du Label

Les labels musicaux peuvent être des structures variées : entreprises individuelles, sociétés à responsabilité limitée (SARL), sociétés par actions simplifiées (SAS), ou encore associations à but non lucratif. Le choix de la forme juridique dépend de la taille du label, de ses ambitions, et des ressources disponibles.

II. Les Contrats Liés à un Label Musical

Les relations entre un label musical et un artiste sont principalement régies par des contrats. Ces accords définissent les termes de la collaboration, des obligations respectives des parties, ainsi que la répartition des revenus générés par la musique.

A. Le Contrat d'Enregistrement

Le **contrat d'enregistrement** est l'accord le plus commun entre un label et un artiste. Ce contrat détermine généralement les points suivants :

- **Les droits d'enregistrement** : Le label prend en charge la production de l'album ou du single, et dispose des droits exclusifs d'exploitation sur l'œuvre.
- **Les royalties** : Les revenus générés par la vente des œuvres sont partagés entre le label et l'artiste, généralement sur la base d'un pourcentage. Ce pourcentage peut varier largement en fonction du statut de l'artiste et du label.
- **Durée du contrat** : La durée de l'accord peut être déterminée en nombre d'albums à produire ou sur une période de temps définie.
- **Avances** : Les labels peuvent offrir des avances sur les ventes futures à l'artiste. Celles-ci sont récupérées sur les royalties de l'artiste, mais si les ventes sont insuffisantes, l'artiste ne doit pas rembourser les avances.

B. Le Contrat de Distribution

Le **contrat de distribution** est un accord entre un label et une société de distribution musicale. Il définit les modalités de diffusion des œuvres produites par le label (supports physiques, streaming, téléchargement). Les labels négocient des accords avec des plateformes de streaming (Spotify, Apple Music, etc.) et des distributeurs physiques (CD, vinyles).

C. Le Contrat de Management

Certains labels proposent également des services de management pour leurs artistes. Le **contrat de management** clarifie les tâches du manager (qui peut être interne au label) et la rémunération de ce dernier. Le manager gère la carrière de l'artiste, en négociant des contrats, organisant des tournées, et s'occupant des relations publiques.

III. Les Droits d'Auteur et Les Obligations Légales

Les labels musicaux sont des acteurs clés dans la gestion des droits d'auteur des œuvres musicales. En effet, ils jouent un rôle central dans la gestion, la protection et l'exploitation des droits associés aux créations des artistes.

A. Les Droits d'Auteur

Lorsqu'un artiste signe avec un label, il transfère souvent certains de ses droits d'auteur au label, notamment le droit d'exploiter ses œuvres. Cela inclut :

- **Le droit de reproduction** : Permet de reproduire l'œuvre musicale sous différentes formes (CD, vinyles, fichiers numériques).
- **Le droit de représentation publique** : Permet la diffusion de l'œuvre en public, que ce soit lors de concerts ou via des plateformes numériques.
- **Le droit de distribution** : Permet la mise à disposition de l'œuvre au public, que ce soit en ligne ou via des supports physiques.

Les labels peuvent ainsi collecter des royalties pour le compte des artistes, en particulier via des sociétés de gestion collective comme la SACEM en France.

B. Les Obligations Légales

Les labels doivent respecter un certain nombre de réglementations, telles que :

- **La législation sur les droits voisins** : Le droit des producteurs de phonogrammes (les labels) est protégé par des droits voisins du droit d'auteur. Cela leur confère un certain contrôle sur la manière dont leurs enregistrements sont utilisés.
- **Les normes fiscales et sociales** : Les labels sont tenus de se conformer aux obligations fiscales, notamment en matière de TVA sur les ventes d'enregistrements. Ils doivent aussi respecter la législation du travail en ce qui concerne les contrats de leurs employés ou des artistes qu'ils représentent.

IV. Le Rôle du Label dans la Promotion et la Commercialisation

Une des fonctions primordiales du label est la promotion des artistes. Cela comprend :

- **La stratégie de marketing** : Le label crée des stratégies pour la promotion des albums, y compris la publicité, la gestion des réseaux sociaux, les relations presse et les partenariats.
- **Les tournées et concerts** : Le label peut organiser des tournées, des concerts et des événements pour promouvoir les artistes.
- **La gestion des plateformes numériques** : Le label s'assure que les œuvres des artistes sont présentes sur toutes les principales plateformes de streaming et de téléchargement.